

# Expressions

## PARTAGEONS DEMAIN

### Droit de réserve en période pré-électorale

Les prochaines élections municipales se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars 2026. Dans ce contexte, la période de réserve pré-électorale restreint strictement l'utilisation des outils de communication institutionnelle, dont ce magazine municipal. Elle ne nous permet donc pas de nous exprimer sur des sujets majeurs d'actualité locale, tels que le budget primitif 2026, qui sera présenté lors du conseil municipal du jeudi 18 décembre 2025.

Rencontrons-nous : chaque premier samedi du mois, de 10 h 30 à 12 h, au Clos de la Boissière, 24 rue des Casseaux. Nous pourrons prendre un café ensemble.

Le 9 décembre 2025,